



**Recevez le soutien de la Fondation
du patrimoine et de Morlaix Communauté
pour vos travaux de restauration**



Sauvegarder le patrimoine, c'est possible grâce à une mobilisation collective !

La Fondation du patrimoine Bretagne et son réseau de bénévoles agissent au quotidien, aux côtés des acteurs locaux. Elle valorise la richesse et la diversité du patrimoine breton et contribue à la vie économique et sociale du territoire.



Je suis un particulier ...

Vous possédez un bien dont vous souhaitez restaurer l'extérieur ? Attribué pour 5 ans, le label peut vous permettre de bénéficier des aides suivantes :



Octroi d'une aide de la Fondation

Au minimum 2 % des travaux.



Avantage fiscal

Déduction de 50 % minimum du montant des travaux du revenu imposable.



Mobilisation de mécénat

Sous conditions, appel aux dons de particuliers et entreprises.



Aide des collectivités

Selon les cas.



© H. Ronne



© M. Marinneau



© L.L. Vendeville

Le label reconnaît l'intérêt patrimonial d'un immeuble privé non protégé au titre des monuments historiques, bâti ou non-bâti (parcs et jardins) :

- ▶ Situé dans les zones rurales, bourgs et petites villes de moins de 20 000 habitants.

OU

- ▶ Situé en Site Patrimonial Remarquable (SPR).

OU

- ▶ Situé en site classé au titre du code de l'environnement.

OU

- ▶ En dehors de ces zones, non-habitable caractéristique du patrimoine rural : pigeonnier, lavoir, four à pain, chapelle, moulin, etc.



© P.De Chabannes



© E.Comte



© Desruette



Je suis une collectivité ou une association ...

Vous possédez un élément patrimonial bâti, naturel, mobilier, protégé ou non au titre des Monuments historiques, à sauvegarder et valoriser ? En organisant des collectes de dons, la Fondation du patrimoine vous accompagne dans votre démarche de restauration extérieure et/ou intérieure.

Les donateurs bénéficient ainsi d'une réduction de :



Nous vous proposons un accompagnement personnalisé tout le long de votre projet :

- ▶ Appui dans vos démarches.
- ▶ Conseils techniques.
- ▶ Aide à l'établissement d'un plan de communication.
- ▶ Récompenses attribuées lorsque vous parvenez à susciter un engouement populaire en faveur de votre projet.

Toutes les collectes sont accessibles sur le site internet de la Fondation du patrimoine :

www.fondation-patrimoine.org



CONTACTS

MORLAIX COMMUNAUTÉ

2b, voie d'accès au Port- BP 97121
29671 Morlaix cédex
Téléphone : 02.98.15.31.31
contact@agglo.morlaix.fr
www.morlaix-communaute.bzh
Suivez-nous sur :

FONDATION DU PATRIMOINE BRETAGNE

55, rue Charles Nungesser
CS 20116 - 29802 BREST cedex 9
Téléphone : 02.98.04.86.28
bretagne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur :

Morlaix Communauté

